

**ULCC | CHLC**

**CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

**DOCUMENT DE DISCUSSION PLÉNIÈRE**

**RAPPORT D'ÉTAPE 2018 – PLAN STRATÉGIQUE**

**Présenté lors d'une séance commune des sections du droit civil et du droit pénal  
Québec (Québec)  
Août 2018**

Le présent document est une publication de la  
Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada.  
Pour obtenir davantage de renseignements, veuillez communiquer  
avec :  
[info@ulcc-chlc.ca](mailto:info@ulcc-chlc.ca)

## PLAN STRATÉGIQUE

### Introduction

Cette année, l'objectif global du plan stratégique était de poursuivre les progrès importants réalisés sur les éléments définis lors des réunions annuelles à Fredericton en 2016 et à Regina en 2017. Des aspects clés du renouvellement de l'organisation ont été achevés à temps pour leur mise en œuvre ou leur adoption à la réunion annuelle du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC) qui s'est tenue à Québec en 2018. Il est devenu évident, cependant, que la mise en œuvre du plan stratégique devait se poursuivre au cours des années à venir.

Depuis 2016, le Comité directeur du plan stratégique (CDPS) compte ou a compté les membres suivants : Manon Dostie (présidente depuis avril 2017), Josh Hawkes (président jusqu'en avril 2017), Elizabeth Strange, Luc Labonte, Genevieve Harvey, Clark Dalton, Lucie Angers, Dorette Pollard, Stephanie O'Connor, Russell Getz, Cathy Cooper, Peter Lown et Marie Bordeleau.

Les membres du CDPS (constitution et règles de procédure) ont communiqué chaque semaine par conférence téléphonique et par courriel pour réviser la constitution et les règles de procédure. D'autres comités, tels que le Comité des finances et du budget et le Comité des publications se sont réunis à fréquence régulière durant l'année pour travailler sur diverses initiatives. Ces travaux ont été accomplis avec l'appui de nombreux membres du comité directeur de la section du droit civil, du comité directeur de la section du droit pénal et du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes, ainsi que de Clark Dalton, coordonnateur de projet, et de Marie Bordeleau, directrice exécutive. Le CDPS a transmis des mises à jour régulières au comité exécutif à l'issue de ses réunions mensuelles.

Les membres du CDPS se réuniront au début de l'automne pour faire le point sur les discussions de cette semaine et planifier le travail de l'année à venir.

### Questions stratégiques

Les éléments clés de la phase initiale du projet ont fait l'objet de discussions lors des réunions annuelles qui se sont tenues à Fredericton en août 2016 et à Regina en 2017. Ces éléments ont été décrits ainsi dans le plan stratégique 2016 (l'ordre n'est pas un ordre de priorité).

- 1) Mise à jour de la constitution et des règles de procédure de la CHLC, y compris le nom de l'organisation;
- 2) modernisation de la stratégie de communication et du site Web;
- 3) examen de la situation financière et de la stabilité à long terme de la CHLC;
- 4) officialisation et renouvellement des relations avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux (FPT);

- 5) officialisation et renouvellement des relations avec l'Association du Barreau canadien (ABC), les instituts de réforme du droit et d'autres organes de droit;
- 6) date et durée de la réunion annuelle.

Nous avons réalisé d'importants progrès dans la plupart des éléments, comme il est décrit plus en détail ci-dessous. Les prochaines étapes et mesures supplémentaires ont été déterminées. Les personnes qui souhaitent participer à ces travaux sont invitées à se faire connaître auprès de Manon Dostie à l'adresse [manon.dostie@justice.gc.ca](mailto:manon.dostie@justice.gc.ca).

## 1) Constitution et règles de procédure de la CHLC

La version la plus récente de la constitution de la CHLC a été adoptée en 1990 et modifiée pour la dernière fois en 1996. Depuis, plusieurs changements opérationnels ont été apportés à la structure et au fonctionnement d'importantes composantes de l'organisation. Ces changements ont engendré un écart important entre la description de la structure et du processus présentée dans la constitution, les règles de procédure et les documents connexes, et le fonctionnement réel de la CHLC.

Le travail de modernisation de la constitution et des règles de procédures a débuté il y a deux ans dans le cadre d'un plus vaste exercice de planification stratégique entrepris par la CHLC sous la direction de l'ancien président, Josh Hawkes. Les travaux portant sur la constitution et les règles de procédure se sont poursuivis et des conférences téléphoniques ont eu lieu régulièrement entre les membres du comité. Des consultations formelles et informelles des membres de la CHLC ont également été menées.

Au cours des deux dernières années, de nombreux organes de la CHLC ont participé à ce vaste processus de consultations et ont apporté un point de vue indispensable au comité, y compris le comité directeur de la section du droit pénal, le comité directeur de la section du droit civil, le Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes, le Comité des finances et du budget et les membres ponctuels de la CHLC.

Des consultations plus officielles ont également eu lieu, notamment :

- au cours de discussions en personne lors de la réunion annuelle de 2017 à Regina, en Saskatchewan;
- par courriel à l'automne 2017;
- avec les représentants des différentes administrations, au cours de la conférence téléphonique du 4 avril 2018, durant laquelle les participants ont également été invités à fournir des commentaires écrits au comité;
- par courriel envoyé à tous les représentants des administrations et à leurs délégués en juin 2018.

Le comité a étudié attentivement l'ensemble des commentaires et propositions reçus, et a modifié des documents en conséquence.

Adoptant une approche globale, le groupe de travail est parti du principe que le texte de la constitution devrait être bref et décrire l'objectif, le mandat et les composantes essentielles de la CHLC, et que les règles de procédure fourniraient plus de détails sur la structure et le fonctionnement de ces composantes essentielles.

Les versions révisées de la constitution et des règles de procédure visent à intégrer des pratiques modernes à la CHLC, à établir les comités et à préciser les rôles importants de la CHLC, notamment ceux du président, du vice-président, des représentants des administrations, des comités directeurs, des présidents de section, du Comité des finances et du budget, du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes, des présidents de section, etc. La clarification de ces rôles permettra au comité exécutif et à d'autres intervenants d'exercer plus efficacement les fonctions de gouvernance, de planification et d'administration.

**Prochaines étapes :**

- Actualiser les documents opérationnels de la CHLC afin de clarifier les rôles du président, du président de la section du droit civil, du président de la section du droit pénal, des représentants des administrations et du secrétaire de la section du droit pénal et de la section du droit civil.
- Actualiser d'autres documents opérationnels de la CHLC, notamment : la mise en page des documents de la CHLC et le manuel d'orientation.
- Songer à actualiser les règles de procédure de la section du droit pénal et de la section du droit civil.
- Songer à actualiser les documents du Comité consultatif sur l'élaboration et la gestion des programmes, notamment le diagramme de projet, le gabarit de proposition de projet, le rapport de projet et les critères de sélection des projets.
- Mettre sur pied un comité de mise en œuvre.

## **2) Stratégie de communication et site Web**

Le communiqué semestriel et le site Web jouent un rôle essentiel pour l'organisation. Ils sont la vitrine publique de la CHLC et le moyen par lequel le fruit de son travail est rendu public. Ils sont aussi un important moyen de communication pour les représentants des administrations, les délégués et autres participants aux travaux de la CHLC.

Au cours des deux dernières années, le Comité des publications (Ian Rennie, Clark Dalton, Dorette Pollard, Caroline Quesnel et Marie Bordeleau), dirigé par Genevieve Harvey, a travaillé à divers aspects visant à moderniser les communications et à préparer un nouveau site Web de la CHLC.

L'année passée, le comité a remanié le bulletin de la CHLC. Le format a été simplifié afin de réduire les chevauchements et de mieux communiquer les messages aux destinataires non membres de la CHLC. À la suite de consultations, le comité a préparé une vue d'ensemble du projet de site Web qui servira de base pour une demande de propositions aux fournisseurs de services. La présentation et le format des publications et des documents sont uniformisés en préparation du nouveau site Web. Une adresse courriel d'information générale a été créée pour la section des publications du site Web.

Cette année, le comité a retenu les services d'un fournisseur de services pour travailler sur le nouveau site Web. Beaucoup de travail a été fait dans les coulisses et, bien que ce travail ne soit pas terminé, les délégués auront un aperçu du nouveau site Web à la réunion annuelle.

**Prochaines étapes :**

- Continuer d'ajouter du contenu au nouveau site Web.
- Veiller à ce que le contenu soit complet et bilingue.
- Envisager d'être présent sur les réseaux sociaux et de créer une identité de marque.
- Établir des procédures de mises à jour précises et opportunes du site Web.

### **3) Situation financière et stabilité à long terme de la CHLC**

Sur le plan financier, la CHLC fait face à des défis urgents, immédiats, à moyen et à long terme. Depuis 2016, le Comité des finances et du budget compte ou a compté les membres suivants : Josh Hawkes (président jusqu'en avril 2017), Manon Dostie (présidente depuis avril 2017), Peter Lown, Kathryn Sabo, Clark Dalton, Marie Bordeleau, Lee Kirkpatrick (septembre 2018) et John Lee (janvier 2018). Les sujets abordés comprennent les évaluations annuelles, les contributions en nature, les besoins d'interprétation et de traduction, le financement d'un nouveau site Web, le processus d'adoption des propositions de budgets annuels et la nécessité d'inscrire et de préciser les responsabilités de ce comité dans les règles de procédure.

Les administrations ont été mises au courant des hausses imminentes des contributions administratives en avril 2018. Une fiche de renseignements décrivant les faits historiques et les justifications de l'augmentation a été préparée par le comité et le comité exécutif.

Le Comité des finances et du budget continuera de travailler sur ces enjeux importants tout au long de l'année dans le but d'assurer la durabilité et la viabilité à long terme de la CHLC.

**Prochaines étapes :**

- Mettre en œuvre un nouveau processus d'approbation du budget annuel.
- Réviser la fiche de renseignements sur les contributions des administrations, au besoin.
- Examiner les postes, les rôles et la rémunération des membres du personnel.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de relève, au besoin.
- Répondre aux demandes de renseignements.

**4) Relations avec les gouvernements FPT**

Les travaux à cet égard doivent être continus. La relation avec les gouvernements FPT est complexe et comporte de multiples facettes. Les gouvernements apportent d'importantes contributions financières et en nature pour appuyer la CHLC. Ils sont aussi les destinataires des travaux de la CHLC, qu'il s'agisse de lois uniformes, de résolutions ou d'autres résultats des travaux de l'organisation. Les responsabilités du comité exécutif et des représentants des administrations ont été précisées dans la constitution et les règles de procédure révisées. Des descriptions plus précises des rôles respectifs seront intégrées aux documents opérationnels révisés de la CHLC.

**Prochaines étapes :**

- Clarifier les rôles du comité exécutif et des représentants des administrations en actualisant les documents opérationnels de la CHLC.
- Mettre sur pied un comité de mise en œuvre des lois uniformes.
- Continuer d'adresser des rapports aux gouvernements FPT si nécessaire.

**5) Alliances et rayonnement**

S'employer à renforcer les liens existants/officialiser les liens avec, notamment, l'ABC (sections nationale et provinciales) et d'autres groupes nationaux tels que les instituts de réforme du droit, la Chambre des notaires du Québec et le Barreau du Québec, ainsi que des groupes internationaux d'uniformisation du droit comme la Uniform Law Commission des États-Unis, le Center for Uniform Law du Mexique et le European Law Institute.

**Prochaines étapes :**

- Renforcer les alliances existantes.
- Officialiser une relation trilatérale avec la Uniform Law Commission et le European Law Institute.

## 6) Date et durée de la réunion annuelle

La date et l'heure dépendront du lieu où se tiendra la réunion annuelle et des points de discussion.

## 7) Sujets divers

### **Prochaines étapes :**

- Poursuivre les conférences téléphoniques semestrielles avec les représentants des administrations des sections du droit pénal et du droit civil afin de les tenir au courant des progrès de l'examen stratégique et d'autres sujets.
- Faire un suivi auprès des administrations qui proposent des services de rédaction ou des services de traduction.
- Établir des critères de reconnaissance pour les volontaires du groupe de travail et d'autres volontaires.
- Établir un système de désignation de membre à vie pour les anciens membres de longue date de la CHLC.